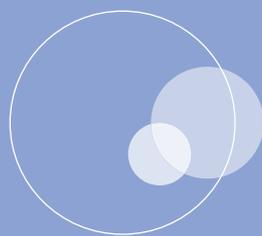


Licence Professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance Formation Continue



le cnam
enass

Objectifs

Cette licence, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle permet une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, afin de favoriser une montée en compétences.

Public

- ▶ Être salarié du secteur de l'assurance

ET

- ▶ Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau III) ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en assurance permettant, par la validation des acquis de professionnels (VAP), d'accéder au cursus de la licence

Organisation

La licence est organisée sur une année (deux semestres universitaires).

Admission

L'admission se fait en 3 étapes (de mars à juin 2018) :

1. Obtenir le financement de la formation
2. Renseigner et envoyer le dossier d'inscription
3. Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass

* Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site www.enass.fr

Pensez à la VAP

(Validation des acquis professionnels)

Focus

La Formation Continue c'est :

- Une formation de haut niveau adaptée au rythme des salariés
- La poursuite de son activité professionnelle
- Des financements possibles
- Une montée en compétences
- Être acteur de son évolution professionnelle

Programme

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 - Économie du risque	Économie du risque
UE 2 - Stratégies des acteurs	UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
UE 4 - Le client au cœur de la stratégie des entreprises	UE 5 - Management de proximité
UE 8 - Fondamentaux de l'assurance*	
UE 9 - Anglais de l'assurance	Anglais de l'assurance
UE 10 - Informatique	Informatique

*Unité d'enseignement obligatoire pour les candidats ne possédant pas de pré-requis assurantiels.

Options (1 option par semestre)

UE 6.2 1. Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	UE 6.1 1. Les assurances vie du particulier
OU	OU
UE 7.1 2. Les assurances collectives	UE 7.2 2. Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités

Semestre 1	Semestre 2
UE 11 - Mémoire	Mémoire
UE 12 - Projet tuteuré	Projet tuteuré

Témoignage

“ Avoir obtenu la Licence Professionnelle est une grande satisfaction personnelle et professionnelle, car ça a été l'opportunité de m'enrichir techniquement, d'obtenir un diplôme afin de faire valoir un niveau de connaissances. ”

Soraya BELLAHDID
Promotion 2016-2017

Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en 2 blocs :

- ▶ **Bloc 1 :** UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
- ▶ **Bloc 2 :** UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.

En revanche, les Blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

Tarifs & Financement

6860 € l'année.

7470 € l'année : avec l'UE « Fondamentaux de l'assurance ».

La formation peut être prise en charge par l'employeur, par un Opcat et/ou dans le cadre du CPF.

La licence professionnelle est référencée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). **Code RNCP : 29043.**

Elle est éligible au CPF (code formation : 14 392).

Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Contacts

M. Yves FERNANDEZ

Coordinateur de la Licence Professionnelle

☎ 01.47.76.59.12

✉ yves.fernandez@lecnam.net

Mme Stéphanie PAULIC

Gestionnaire pédagogique cycle formation continue

☎ 01.47.76.59.04

✉ stephanie.paulic@lecnam.net

Le Stratège

172-174, rue de la République – 92800 PUTEAUX

Contact VAP

vae@cnam.fr

www.enass.fr

Perspectives professionnelles

Les emplois visés par la Licence Professionnelle sont :

- Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise
- Gestionnaire d'indemnisation
- Gestionnaire de sinistres
- Gestionnaire de contrats
- Chargé de clientèle
- Chargé d'études techniques assurances
- Chargé de souscription
- Chargé de production
- Chef de projet
- Manager de proximité
- Chargé d'indemnisation
- Conseiller en assurances
- etc.

Focus

- **450** étudiants
- **92%** des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études
- Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

Les points forts de la Licence Professionnelle de l'Enass :

- Accréditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Une sélection rigoureuse
- La qualité du corps professoral
- Un diplôme inscrit dans le schéma LMD